

**AVIS D'APPELS D'OFFRES
N° 03/2022**

Procédures en ligne (TUNEPS)

OBJET : Audit de la sécurité du système d'information.

Le Centre Informatique du Ministère des Finances (CIMF) lance le présent appel d'offres pour la réalisation d'une mission d'audit de la sécurité de son système d'information et de communication au titre de l'année 2022 conformément au décret N°2004-1250 du 25 Mai 2004, et aux dispositions du cahier des charges.

Les experts auditeurs, personnes physiques ou morales, habilités à exercer l'audit de la sécurité informatique conformément à la loi 2004-05 et à l'arrêté du ministre des technologies de la communication et de l'économie numérique et du ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale du 01 Octobre 2019, fixant le cahier des charges relatif à l'exercice de l'activité d'audit dans le domaine de la sécurité informatique et intéressées par le présent appel d'offres, peuvent télécharger le cahier des charges gratuitement à partir du site : **www.tuneeps.tn**

Chaque soumission doit être présentée conformément aux termes des clauses administratives du cahier des charges et comme précisé à l'article Onze (11) du CCAP.

L'envoi des offres techniques et financières se fait obligatoirement à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS (www.tuneeps.tn). Quant à la caution provisoire et l'extrait du Registre National des Entreprises, leurs envoi se fera dans une seule enveloppe fermée portant uniquement la mention « **Ne pas ouvrir, Appel d'Offres N° 03/2022, Audit de la sécurité du système d'information** » et doit obligatoirement être soit déposée directement au bureau d'ordre central du CIMF contre décharge, soit adressée par la poste et recommandées ou par rapide poste au Siège du C.I.M.F sis à «**Angle Avenue Mohamed Ali Akid et Boulevard de la terre (en face de la METEO) Centre Urbain Nord 1003 Tunis**», et ce au plus tard **le Jeudi 20 Octobre 2022 à 12^h**, délai de rigueur (le cachet du bureau d'Ordre Central du CIMF, faisant foi). Les plis parvenus au CIMF après ce délai, seront rejetés.

La participation à travers la procédure en ligne TUNEPS sera fermée automatiquement **le Jeudi 20 Octobre 2022 à 12^h**.

Les offres doivent rester valables durant 120 jours à compter du jour suivant celui de la date limite de réception des offres.

La séance publique d'ouverture des plis aura lieu **le Jeudi 20 Octobre 2022 à 14^h** au siège du C.I.M.F et ce en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants officiels (munis obligatoirement d'une procuration).